

Compte rendu de la réunion d'information et de concertation

Du Comité de Village de Taussat les Bains

Du 26 juillet 2023, salle de quartier de Taussat

La séance est ouverte à 15h30.

Présent(e)s : M. Lacombe, Mme Defourne, M. Fraiche, M. Geoffroy, Mme Georgelin, Mme Huneau, M. Mercadier, M. Riquier, M. Polo, M. Redon.

Excusé(e)s : M. Ballongue, Mme Bavoizat, Mme Garaud.

Absent(e)s : M. Auriens.

Invité(e)s : M. Durou, M. Lacroix.

Monsieur Durou, directeur du pôle sécurité, citoyenneté, culture et vie locale, a été sollicité pour apporter des précisions sécuritaires et réglementaires sur plusieurs points.

Monsieur Lacroix, président de la société LW ASSOCIES, a été sollicité pour faire le point sur le chantier en phase terminale des Belles de Taussat et répondre aux questions qui leur sont liées.

- 01 : Informations sur « Les belles de Taussat »
- 02 : Concertation sur « Le centre de Taussat »

01 : Information sur « Les belles de Taussat » :

M. Lacroix nous informe sur les points suivants :

- **Délais de livraison** : 2 bâtiments seront livrés en fin de semaine prochaine soit 34 logements, puis 1 fin septembre et le dernier fin octobre. La résidence est composée de 74 logements.

- **Commerces prévus** : un salon de thé/café pour septembre et un espace bien être (pas encore tout à fait défini)

- **Taux d'occupation** : Il reste 1 ou 2 appartements à vendre. Commercialisation à finaliser avant la fin de l'année.

- **Sens de circulation autour de la résidence** : Entrée par l'avenue Guy Célérier et sortie par le Bd de la plage. Cette allée est privée et sera entretenue par la copropriété.

- **Aménagement des parkings autour de la résidence** : Des places privatives avec arceaux sont installées. Suite à la vérification des normes AFNOR, une modification est en cours.

- **Il y aura une conciergerie** de jour avec services à la carte.

- **Les arceaux donnant sur l'avenue Guy Célérier** sont sur le domaine privé. Au vu de la réfection de cette rue, M. Lacroix reste ouvert à d'éventuelles modifications ou ajustements.

Questions diverses :

- Lors de la première réunion du syndic, il sera demandé si les locations de type Airbnb seront interdites ?

R : C'est une question qui pourra être posée effectivement.

- Connaissez-vous le ratio des futurs habitants/propriétaires connaissant déjà Taussat ou le Bassin ?

R : 40% des acquéreurs proviennent du Bassin, sans connaître spécifiquement le pourcentage de Lantonnais ou Taussatois. Ce sera une étude intéressante à conduire.

- Les parkings devaient être semi enterrés et sont tous enterrés ; pourquoi ?

R : Pour réduire la hauteur du faîtage, il était indispensable de le faire.

- Les pompages ont asséché la nappe phréatique ce qui a provoqué la mort de certains arbres.

R : il n'y a plus de pompage depuis la fin juin 2022, il faut tenir compte de la sécheresse...

- Où a été évacuée l'eau de pompage ?

R : Pour partie dans les exutoires dédiés à cet effet ; nous avons suivi les demandes du SIBA.

- Avez-vous replacé des nichoirs à hirondelles, en remplacement de ceux qui existaient dans l'ancienne école ?

R : Oui, il y a bien eu la création de nichoirs, je m'y étais engagé.

- Qu'est devenu le ruisseau souterrain ?

R : il a été busé il y a plus de 8 ans, avant l'acquisition du terrain.

- Le jardin apparaît très minéralisé malgré les espaces végétalisés ?

R : la grande terrasse entre le bâtiment A et B est sur l'emprise du sous-sol (véhicules) et offre plus de stabilité pour l'installation des tables ainsi que pour le déplacement des usagers.

02 : Concertation sur « Le centre de Taussat » :

M. Durou fait une présentation en proposant un visuel pour la rue Célérier.

C'est une première réunion publique d'information, de concertation et de réflexion qui concerne l'aménagement total de cette artère centrale mais aussi la réfection des 2 autres rues adjacentes aux Belles de Taussat. (la rue de La Poste et le boulevard de la Plage).

Nous poursuivrons cette étude concertée avec précision durant le dernier trimestre de l'année 2023, les travaux de l'avenue Célérier devant commencer début 2024 pour un budget d'environ 420 000€.

Il en ressort que l'avenue Guy Célérier

- restera dans le même sens de circulation,
- passera en zone de rencontre à 20km/h, de manière à faire cohabiter de façon apaisée les piétons, les vélos et les véhicules.
- sera réalisée sur une base lisse, de bord à bord, sans potelet.
- autorisera les vélos en double sens avec un panneau conforme.
- obligera à ralentir la vitesse, en proposant des stationnements en quinconce,.
- sera aménagée avec un important chantier de réfection des réseaux souterrains.

Un premier groupe de travail a été réuni avec le comité de village, les commerçants de la rue et l'association des commerçants (PACT). Des analyses et questionnements ont émergé.

Liste des demandes des commerçants, les remarques du comité sont notées en rouge.

- Quelle sera la période pour effectuer les travaux et la durée ?

R : Hors saison ; le temps nécessaire.

- En une fois ou plusieurs tronçons ?

R : à déterminer (en attente de l'avis des commerçants)

- Doit-on prévoir une période de fermeture des commerces ?

R : NON

- Pourrons-nous avoir un planning de réalisation des travaux de l'entreprise choisie.

R : OUI

Matérialiser les stationnements en couleur selon livraisons, arrêts minute, PMR, places libres en blanc

Marquage au sol : choisir une peinture plastifiée de qualité pour une durée plus longue .

Stationnement Livraison de 7/13h : Stationnement libre l'après- midi

1 SL entre le Tabac/Proxi et l'allée du Bassin existant : 1

1 SL au niveau de l'Océana/Pharmacie

Arrêt Minute : avec zone bleue/ 30/40 minutes, afin de pouvoir contrôler la durée.

1 AM boulangerie chapelle

2 AM devant la bricailleterie existant : 3

5 AM Proxi/Tabac existant : 3

2 AM devant pharmacie

Place Mobilité Réduite :

1 PMR Boulangerie

1 PMR Bricailleterie existant : 1

1 PMR Coiffeur

1 PMR Pharmacie existant : 2

1 PMR P de Courcy existant : 1

Le nombre d'arrêts minute semble énorme...pas d'objection pour une zone bleue aux heures d'ouverture des commerces (8h 19h).

Stationnement pour les commerçants :

3 places réservées derrière la stèle Ginette Marois/Guy Célérier

Places de stationnement libres : à déterminer.

1 PSL derrière l'arrêt de bus

X PSL bd de la plage

7 PSL Bricailleterie existant : 7

X PSL Guy Célérier existant : 30

35 PSL P de Courcy existant : 14 + 14 (autour place herbe) + 7 (parking côté manège)

Borne électrique :

1 borne électrique auto +1 borne électrique vélo

Arceaux Vélos :

3/4 AV + pompe, derrière l'arrêt de bus

3/4 AV devant commerce (Proxi)

Musique :

Installation de haut-parleur sur les lampadaires

Lampadaires :

Solaires à led avec régulation de luminosité, avec équipement goutte à goutte et potences florales voir 2 hauteurs de luminosité (piéton/véhicule) et détecteurs de présence.

Végétalisation :

En bacs ou jardinières au sol avec des plantes persistantes (attention au vol).

En alternance avec les stationnements pour réduire la vitesse.

Ex : lagerstroemia ; cerisiers fleurs ...

Caméra de surveillance :

Prévoir les câblages pour un investissement futur...

Propreté :

1 distributeur de sacs(biodégradable) à crottes + poubelles ; bac à chien ?

+ indiquer le tarif de l'amende.

Questions diverses :

- Les arrêts minute seront- ils des stationnements libres le soir ?

R : OUI, selon les horaires d'ouverture des commerces, à déterminer.

- Peut-on limiter le nombre de places PMR et les convertir en arrêts minute ?

R : à étudier, les places adaptées destinées à l'usage du public doivent représenter au minimum 2 % du nombre total de places (arrondi à l'unité supérieure).

- Il faut inclure la place de Courcy dans la réflexion.

R : C'est prévu, l'avenue Guy Célérier arrive jusqu'à la place, mais il n'y aura pas de changement de revêtement. La place de Courcy a été réaménagée en tenant compte d'un grand nombre d'attentes. Un équilibre plutôt satisfaisant a été trouvé.

- Avez-vous prévu un nouvel aménagement autour de la chapelle ?

R : Rien n'est prévu pour le moment à cause du bus de l'IME, le déplacement de l'Institut Médico Educatif sur Biganos (3/4 ans) permettra de réétudier le sens de circulation.

- Eviter le goudron noir, prévoir des couleurs claires, (voir Andernos côté cinéma)

R : à ce jour rien n'est défini. Peut-être, en effet choisir différentes couleurs selon les espaces.

- Possibilité d'installer un banc ?

R : à étudier, peut être sur l'emprise devant la pharmacie.

La réflexion a été largement engagée aujourd'hui et sera poursuivie à partir de septembre ; nous comptons sur vous pour nous faire remonter vos demandes et vos propositions.

Sur notre adresse mail : comitedevillagetaussat@ville-lanton.fr

La séance est levée à 17h20.